



Approbation des comptes 2022 du CSE SSG à la majorité :

Les élections c'est pour novembre et cela se voit !

Le trésorier du CSE est un élu Traid-Union et le Trésorier Adjoint du CSE (aussi qu'ancien trésorier) est un élu **S3i**.

Pourtant, le Commissaire aux Comptes suite à ses diligences n'a effectué aucune remarque et a certifié que « *les comptes annuels 2022 sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2022 ainsi que la situation financière et le patrimoine du CSE à la fin 2022* ».

Mais rien n'y a fait, malgré plein de questions tendancieuses qui lui ont été posées sans obtenir quoi que ce soit d'irrégulier, **les 11 élus Avenir, CFDT, CGT ont tous voté contre l'approbation des comptes sans aucune raison et justification valable !**

Honte à ces élus représentant les salariés !

Le rapport annuel d'activité et de gestion financière 2022 du CSE est disponible : [ici](#) sur le site du CSE et vous pouvez vous-même vous forger votre propre avis !

On va mentir et essayer de convaincre que la gestion des trésoriers Traid-Union et **S3i** est à la limite de l'acceptable, en demandant même qu'une recherche des responsabilités soit menée !! Bla Bla !!
On va mentir en disant qu'Avenir déposera plainte avec constitution de partie civile !!
Notre nez s'allongera encore mais on s'en fout on est des menteurs diplômés !!



Evolutions immobilières prévues d'ici 2025/26:

La Direction a indiqué au CSE vouloir revoir sa stratégie d'implantation des locaux pour s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouveaux modes de travail (télétravail...) :

- grâce à une optimisation des surfaces tout en maintenant un haut niveau de qualité,
- grâce à de nouveau type d'aménagement avec d'avantage d'espaces collectifs et mise en œuvre du Flex-office si possible,
- grâce à la rénovation du parc immobilier actuel.

La direction revendique, à horizon 2026, de disposer d'un parc immobilier composé essentiellement de bâtiments neufs ou récents, adapté aux nouveaux modes de travail.

Le tout en intégrant les effectifs des nouvelles acquisitions de sociétés d'ici là (comme CS Group).

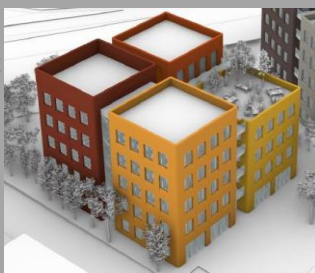
Les éléments connus à date sont pour :

- **Grenoble** : Le regroupement des équipes sur un seul site à fin 2024 (fermeture de Concorde et Barbusse),
- **Rennes** : Ouverture de Rennes Zen en Octobre 2023 (fermeture de St Grégoire, St Vincent, Osiris, Antipolis), Sous-location de 2 étages de Rennes Zen en Janvier 2024,
- **Niort** : Ouverture de Niort Portau T1 2005 (fermeture de Bessines et Niort 24),
- **Tours** : Ouverture de Monconseil T2 2026 (fermeture site existant),
- **Le mans** : Regroupement des équipes sur Le mans Kappa/Oyon en juillet 2023 (fermeture Le Mans Atlas),
- **Lille** : Fermeture en décembre 2023 sur Lille les Près du bâtiment B et regroupement sur le bâtiment A,
- **Montreuil** : Sous-location de 2 étages en décembre 2023

A terme, **la Direction envisage la réduction de 30% des surfaces et de 16% des coûts.**

Après avoir fermé Nantes Rainière, Caligramme, Armor Odysseum, et Paris Manharran. Annecy site ancien + Bordeaux et Toulouse sont à l'étude pour regroupement des équipes !!

S3i sera attentive des impacts sur les conditions de travail !



Rappel des activités ASC de PARIS

- Un arbre de Noël au Cirque Phénix / les étoiles du cirque de Pékin, le dimanche 26 novembre 2023 à 13h30,
- Un Soirée Adultes/conjoints au Paradis Latin le vendredi 8 décembre soir : 600 places.
- 2 x 80 € de chèques cultures subventionnés à 50% (2^{ème} commande mi-septembre à mi- octobre).

Distribution de la prime vacances fin juin :

Comme vous avez dû le constater sur votre paie de juin 2023, votre prime vacances vous a été versée, elle a été de :

- **259,04 €** (en baisse de 7,70 € vs 2022) x le salarié + ses enfants à charge par distribution d'une enveloppe de **4.840 K€** à 9.968 salariés SSG et leurs 6.717 enfants,
- **551,68 €** pour le groupe fermé des ex-Steria, fixe, quel que soit la composition familiale (en hausse de 15,02 €) par distribution d'une enveloppe de **594 K€** à 1.086 salariés.

Cela fait des années qu'il n'y a pas harmonisation de la prime vacances dans l'entreprise car les Organisations Syndicales Représentatives ne savent pas trouver le bon compromis sur le sujet !

Si **S3i** est représentative après les prochaines élections de novembre, nous saurons convaincre et trouver la bonne solution pour tous les salariés !

Du pèze à venir sur primes vacances 2016-19 ?

Le mois dernier, nous vous informions que le dossier suivi depuis plus de 8 ans par vos élus **S3i** au CSE SSG, a porté ses fruits puisque l'entreprise a été retoquée par la Cour de Cassation sur les modalités de calcul de l'enveloppe de la prime vacances appliquées de 2016 à 2019 en retirant certaines sommes à distribuer aux salariés.

Vos élus **S3i** au CSE continuent de traiter ce sujet et ont été désignés pour représenter le CSE dans la procédure de saisine de la Cour d'Appel de renvoi.

S3i a demandé le 8 juin 2023 par déclaration en CSE Central que la Direction entre en voie de régularisation amiable unilatéralement pour les salariés de SSG en leur versant les sommes spoliées sur ces 4 années-là, sans attendre d'être condamnée en Appel.

**S3i espère être entendue car cela sera de bon sens !
A moins que la Direction SSG ne joue le dilatoire ?**

Pour retrouver des informations complémentaires,
connectez-vous
sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@S3i-france.com